

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Civilian Aircraft Division/Division des Avions Civils
Portage III 8C1 - 50
11 Laurier St./11 rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet HELICOPTER PROJECT (DFO)	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7013-120014/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client F7013-120014	Date 2012-08-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$CAG-003-23085	
File No. - N° de dossier 003cag.F7013-120014	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacNeil, Michael	Buyer Id - Id de l'acheteur 003cag
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0078 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-0437
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

PROCESSUS CONSULTATIF DU PROJET DES HÉLICOPTÈRES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

LETTRE D'INTERET

Référence : F7013-120014

Le 17 août 2012

Ce Projet fait partie de la stratégie d'investissement à long-terme pour la flotte de la Garde côtière canadienne.

Dans le cadre de ce projet, le Canada prévoit renouveler la flotte existante d'hélicoptères de la Garde côtière canadienne (GCC) par tout au plus 24 nouveaux hélicoptères ainsi que des simulateurs de vol. La GCC achètera potentiellement deux ou trois types différents d'appareil, selon les exigences de programme et la mise en oeuvre du Plan de renouvellement de la flotte.

La planification à long terme de la flotte de navires et d'hélicoptères de la GCC est réalisée dans le cadre du Plan de renouvellement de la flotte. Ce dernier se veut une stratégie d'investissement qui précise le nombre approprié, les catégories et les types de navires et d'hélicoptères nécessaire au cours des 30 prochaines années pour maintenir les services et les programmes actuels.

Afin d'assurer l'efficacité de l'acquisition des hélicoptères et des simulateurs, le Canada invitera tout d'abord les intervenants de l'industrie à participer à un processus consultatif comme toute première étape de ce marché. Le processus consultatif comprend une séance d'engagement de l'industrie, qui sera suivie de séances individuelles avec des représentants de l'industrie, une ébauche de la demande de propositions (DP) et de consultations de tiers. Les fournisseurs qui souhaitent participer au processus de consultation sont invités à participer à ces séances. Les sujets de discussion comprendront les exigences de la GCC, les critères de sélection proposés et le processus concurrentiel.

L'objectif de ces séances est d'obtenir des commentaires de l'industrie avant la diffusion de la version provisoire de la DP, prévue cet automne. À la suite de la séance d'engagement de l'industrie, des rencontres individuelles seront organisées avec les fournisseurs.

Processus consultatif

Tous les fournisseurs d'hélicoptères et de simulateurs de vol pourront participer au processus consultatif. Afin de participer aux séances individuelles, les représentants de l'industrie sont obligés signer et accepter le document " Entente d'engagement " (voir annexe b). Par ailleurs, afin de faciliter les séances individuelles, les représentants de l'industrie sont invités à noter par écrit leurs commentaires et leurs recommandations concernant les sujets de discussion proposés, ainsi que tout autre sujet dont ils aimeraient discuter.

Toutes les consultations des représentants de l'industrie seront documentées. Les renseignements recueillis sont régis par la Loi sur l'accès à l'information. Le Canada ne révélera aucun renseignement désigné exclusif à des tiers.

Séance d'engagement de l'industrie

Cette séance vise à fournir aux représentants de l'industrie des renseignements généraux sur le projet d'approvisionnement des hélicoptères de la GCC et sur le processus de consultation, ainsi qu'à obtenir les commentaires de l'industrie.

Séances individuelles

Une fois l'entente d'engagement signée, les représentants du Canada rencontreront individuellement les participants de l'industrie, qui pourront formuler leurs préoccupations, leurs recommandations et leurs solutions. À la suite des rencontres individuelles, le Canada analysera et fera un résumé des renseignements obtenus, déterminera les sujets qui devront être traités et révisera le ou les documents de la DP, au besoin.

DP Provisoire

Une version provisoire de la DP sera diffusée sur le Service électronique d'appels du gouvernement (SEAOG) [MERX™] à des fins de commentaires avant la diffusion de la DP officielle.

Consultation de tiers

Des tiers, par exemple des associations industrielles, seront consultés au besoin pour discuter de questions concernant l'industrie et de recommandations en matière de pratiques courantes dans l'industrie.

Inscription

Les personnes qui souhaitent participer aux séances doivent s'inscrire en avisant la personne-ressource de TPSGC, identifiée aux présentes, au plus tard le 29 août 2012. Elles doivent indiquer leur dénomination sociale, leur adresse d'entreprise, leur domaine d'expertise, les noms de leurs représentants qui assisteront à la rencontre ainsi que le titre de leur poste et leurs adresses, numéro de téléphone ou adresse de courriel au bureau. En fournissant ces renseignements, les fournisseurs canadiens acceptent que ceux-ci soient publiés.

Veillez prendre note de ce qui suit :

- 1) L'invitation s'adresse uniquement aux fournisseurs d'hélicoptères et de simulateurs de vol. Étant donné l'espace restreint, chaque fournisseur peut inscrire un maximum de quatre (4) représentants pour assister à la rencontre.
- 2) Seules les personnes préinscrites seront admises. Il n'y aura aucune inscription le jour même de la rencontre. Tous les participants devront signer une feuille de présence à leur arrivée sur place, et leur nom sera publié après la rencontre.
- 3) On encourage les fournisseurs intéressés à soumettre à l'autorité contractante des questions, des commentaires et des sujets de discussion pour la séance d'engagement de l'industrie et les séances individuelles au plus tard le 29 août 2012.
- 4) Les exposés présentés par le gouvernement du Canada, les réponses aux questions et la liste des participants seront diffusés publiquement après l'évènement.
- 5) Les renseignements communiqués pendant les séances individuelles ne seront pas diffusés publiquement après celles-ci.
- 6) Le transport, l'hébergement, les repas, le stationnement et toute autre dépense sont aux frais des participants.
- 7) La participation au processus consultatif n'est pas obligatoire. L'entrepreneur qui choisit de ne pas participer à ces séances pourra tout de même présenter une soumission en réponse à la DP.
- 8) Les représentants des médias ne peuvent pas participer au processus consultatif.
- 9) Aucun enregistrement audio ou vidéo ne sera autorisé pendant les séances.
- 10) La LI n'est pas un appel d'offres et elle ne donnera lieu à aucun contrat.
- 11) L'énoncé des travaux (EDT) est en cours d'élaboration et est sujet à modification en fonction de l'évolution des besoins, qui pourrait résulter notamment des renseignements fournis par l'industrie.
- 12) Les entreprises intéressées sont informées que tout renseignement soumis au Canada en réponse à la LI est susceptible d'être utilisé par le Canada dans le cadre de l'élaboration d'une demande de proposition (DP) concurrentielle.
- 13) La diffusion de la LI n'oblige en aucun cas le Canada à diffuser par la suite une DP et ce dernier n'est en aucun cas contraint par la loi, ou par toute autre disposition, de conclure une entente ni d'accepter ou de rejeter les suggestions qui lui sont faites.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

-
- 14) Le Canada n'assume aucune responsabilité ou obligation quant au coût de préparation d'une réponse à la LI et à la demande de prix et de disponibilité.
- 15) Une réponse à la LI n'est pas une condition ou un préalable à DP éventuelle et aucune liste restreinte de firmes ne sera établie en vue de l'attribution des travaux futurs.

Détails sur les séances :

Séance d'engagement :

Date : Mardi 4 septembre 2012

Heure : De 9 h à 12 : 00 (l'immeuble sera ouvert à compter de 8 h 30)

Emplacement : Place du Portage, Phase 4, Salle Pontiac
11, rue Laurier
Gatineau, QC

Sécurité : Les présentations ne comporteront aucun renseignement confidentiel

Admission : Demande de préinscription au plus tard le 29 août 2012.

Séances individuelles :

Dates : Les 5, 6 et 7 septembre 2012

Heure : Des plages horaires de deux heures, lesquelles seront organisées de 9 h à 15 h tous les jours, selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Emplacement : Salle de conférence 9, située au même endroit que la salle Pontiac.

Sécurité : Les présentations ne comporteront aucun renseignement confidentiel

Admission : Demande de préinscription au plus tard le 29 août 2012.

Points de contact :

Todd McCabe
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place du Portage, Phase III, pièce 8C1

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5
Courriel :todd.mccabe@pwgsc-tpsgc.gc.ca
819-956-1557

Documents joints :

Annexe A : Renseignements sur le Projet des hélicoptères de la Garde côtière canadienne

Annexe B : Entente d'engagement

Annexe C : Sujets de discussion proposés

Annexe A

Renseignements sur le Projet des hélicoptères de la Garde côtière canadienne

Des demandes de propositions (DP) distinctes pourraient être établies sur le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) pour :

- a. les hélicoptères de transport léger;
- b. les hélicoptères de transport moyen;
- c. les simulateurs de vol;
- d. les hélicoptères polaires.

Le processus de sélection de les hélicoptères de transport léger et huit, les hélicoptères de transport moyen et le simulateurs de vol comprendra la séquence des activités suivante. La DP pour l'acquisition des hélicoptères polaires sera abordée dans le cadre d'un processus similaire d'engagement de l'industrie à une date ultérieure qui n'a pas encore été annoncée.

Séance d'engagement de l'industrie : Le sous-ministre adjoint (SMA) de la Direction générale des approvisionnements (DGA) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et le Commissaire de la Garde côtière canadienne (GCC) renseigneront les fournisseurs souhaitant fournir des hélicoptères et des simulateurs de vol à la GCC sur les attentes du Canada.

Une version provisoire des profils de mission de la GCC sera transmise aux fournisseurs intéressés qui ont rempli et signé l'entente d'engagement.

Les séances d'engagement et individuelles offriront aux fournisseurs participants l'occasion de fournir des recommandations dont l'on tiendra compte dans l'élaboration de la version définitive de la DP.

Au terme des processus consultatif, une ou des versions provisoires des DP seront diffusées sur le SEAOG.

La DP visant les hélicoptères de transport léger et celle pour un simulateur(s) de vol devraient être diffusées vers la fin 2012. Les hélicoptères de transport moyens devraient être diffusées vers 2013.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Portée

Les hélicoptères de la GCC sont des biens nationaux confiés aux régions de la GCC. Les hélicoptères appuient un certain nombre de programmes de la GCC, comme : les aides à la navigation, les services de déglacage, les services de communications et de trafic maritimes, les

opérations de recherche et de sauvetage et les services d'intervention environnementale, ainsi que les programmes du ministère des Pêches et des Océans et d'autres organisations fédérales. Ces hélicoptères appuient des activités comme : la reconnaissance des glaces; l'entretien et la construction d'équipement de télécommunications et d'aide à la navigation; le transfert de personnel et de marchandise entre des navires et la terre; et l'appui aux missions scientifiques et au contrôle des pêches. Les hélicoptères sont exploités dans toutes les régions du Canada, y compris les côtes Est et Ouest, l'Arctique, les Grands Lacs et la Voie maritime du St-Laurent de même que dans les eaux "inland" et dans le nord du Canada.

L'objectif du projet est d'acquérir jusqu'à 24 hélicoptères (jusqu'à 16 hélicoptères de transport léger, jusqu'à 6 hélicoptères de transport moyen et jusqu'à deux hélicoptères polaires), possiblement de différents types, au cours de cinq prochaines années avec des livraisons qui s'échelonnent de 2013 à 2018. La GCC prévoit que les nouveaux hélicoptères permettront d'obtenir des gains d'efficacité sur le plan opérationnel et de la maintenance, et qu'ils auront une durée de vie utile de 25 ans.

La GCC prévoit que les nouveaux hélicoptères auront les caractéristiques suivantes :

- a. deux moteurs et une capacité de déploiement et du repliement des pales;
- b. détenir une certification de type, conformément au Règlement de l'aviation canadien au moment de la présentation de la soumission;
- c. capacité à voler dans des conditions de visibilité réduites nécessitant le vol aux instruments (IFR);
- d. être certifié pour un système d'imagerie de vision nocturne (NVIS);
- e. capacité de voler de manière sécuritaire avec un seul moteur;
- f. capacité de voler au-dessus de l'eau, y compris des flotteurs de secours et l'équipement approprié;
- g. capacité de transport de cargaison pour permettre la construction et l'entretien des biens à terre de la GCC (p. ex., aides à la navigation, télécommunications, services du trafic maritime) dans des zones difficiles d'accès par un autre moyen;
- h. capacité de transporter des charges sous élingue (p. ex., pendant la construction et l'entretien des biens à terre de la GCC); et
- i. capacité à atterrir sur la neige et sur des terrains accidentés.

Les missions de la flotte d'hélicoptères de la GCC comprennent notamment les deux exemples suivants : Des profils de missions supplémentaires pourraient être communiqués aux participants pendant la séance d'engagement de l'industrie.

1) Appui aux biens à terre : certains hélicoptères volent à des emplacements éloignés au Canada pour appuyer la construction et l'entretien des infrastructures de communication et d'aide à la navigation de la GCC. Ces hélicoptères doivent avoir une autonomie d'au moins 300 milles nautiques (approximativement 555,6 km).

2) Appui aux navires : certains hélicoptères nécessitent la capacité d'atterrir et d'être abrité dans les hangars de la GCC. Les nouveaux hélicoptères ne doivent pas dépasser les chargements en pontée de 11 000 lb (5 000 kg). ou exiger des modifications des ponts des navires de la GCC. À l'heure actuelle, la GCC exploite deux types d'hélicoptères pour l'appui au navire :

- a. Hélicoptères de transport léger :
 - Capacité assise de quatre (4) passagers, plus l'équipage
 - Abrités dans un hangar sur les navires de la GCC
 - Admission du fret par la porte arrière

- b. Hélicoptères de transport moyen :
 - Capacité assise de neuf (9) passagers, plus l'équipage
 - Capacité d'atterrir sur les navires de la GCC

La GCC a un besoin supplémentaire pour des hélicoptères qui seront destinées au nouveau brise-glace, le NGCC JOHN G. DIEFENBAKER. Ces hélicoptères devront avoir des capacités précises relatives aux conditions hivernales de l'Arctique, y compris :

- Capacité assise de 14 passagers, plus l'équipage
- Autonomie d'environ 926 km (500 milles nautiques)
- Capacité d'atterrir et d'être abrités à bord au brise-glace polaire de la GCC
- Capacité de voler dans des conditions givrantes

Le Canada est ouvert aux discussions concernant le nombre et le type d'hélicoptères qui seront requis pour exécuter ces missions.

Le Canada prévoit acquérir au moins un simulateur de vol pour l'hélicoptère de transport léger dans le cadre de ce projet.

Retombées Industrielles et Régionales

Le respect de la Politique des retombées industrielles et régionales (RIR) du Canada sera obligatoire dans le cadre du Projet d'hélicoptères de la Garde côtière canadienne (GCC), les soumissionnaires s'engageant à atteindre des RIR évaluées à 100 % de la valeur du marché. Les autres exigences comprendront un plan d'affaires de l'entreprise, un plan de gestion des RIR, un plan de développement régional, un plan d'affaires pour petites et moyennes entreprises (PME) et un minimum de 15 % en transactions à RIR reliées à des PME. L'enrichissement de la liste des technologies prioritaires ne s'applique pas à cet approvisionnement. La Politique des RIR est administrée par Industrie Canada, avec l'aide d'organismes de développement régional. Les exigences détaillées et les instructions relatives aux RIR figureront dans toute DP. Pour de plus amples renseignements sur la Politique des RIR du Canada, on consultera le <http://www.ic.gc.ca/eic/site/042.nsf/fra/accueil>

La publication de la lettre d'intérêt du 17 août 2012 a marqué le début officiel de la période de réalisation du projet d'hélicoptères de la GCC.

Le Canada se réserve le droit de demander des niveaux minimums de RIR directes dans le marché des hélicoptères de la GCC.

Toute exigence relative à des RIR directes est soumise à la politique d'équivalence de l'État en matière de chaînes de valeur mondiales (GVC), comme l'a annoncé le gouvernement en septembre 2009. Ces équivalences permettront aux entrepreneurs de respecter les exigences de la politique des RIR directes, soit par l'entremise d'activités directes exécutées conformément aux exigences du Canada relativement à l'équipement et aux services, soit par l'entremise d'activités directes équivalentes liées au portefeuille global des activités commerciales du soumissionnaire, pour des accords semblables en matière d'équipement ou de services.

Toute exigence en matière de RIR directe sera exprimée en pourcentage de la valeur totale du marché; on ne demande pas pour le moment d'indiquer des transactions spécifiques ou des types d'activités en lien avec l'exigence de RIR directes.

Toute exigence en matière de RIR directe se fondera en partie sur les considérations suivantes : réponse des répondants dans une lettre d'intention et évaluation des capacités de l'industrie, à l'échelle nationale et internationale.

Toute exigence en matière de RIR directe sera ajustée pour tenir compte de tous les besoins opérationnels du GCC qui, dans le cadre de la DP, sont destinés à demeurer sur le territoire canadien en raison d'impératifs opérationnels.

Modeles de Presentation des RIR

La page suivante se veut un modèle suggéré pour aider les répondants à fournir les renseignements demandés relativement aux RIR.

Approvisionnement

Le besoin est visé par l'exception au titre de sécurité nationale (ESN). Par conséquent, le présent besoin est exclu de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du Commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Il demeure toutefois assujéti au Règlement sur les marchés de l'État. Le besoin n'est pas assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) puisque les hélicoptères devront être livrés à l'extérieur des régions visées les ERTG.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La Politique sur le contenu canadien ne s'applique pas au présent besoin, puisque celui-ci est assujéti à la Politique sur les retombées industrielles et régionales.

.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODÈLES D'EXEMPLES DE RIR

Projet d'hélicoptères de la Garde côtière canadienne

Description de l'activité	Contenu canadien, actuel de l'équipement du soumissionnaire (% du prix) - Par. 8-1 de annexe C	Contenu canadien devant être proposé au Canada par le soumissionnaire pour l'équipement du Garde côtière canadienne (% du prix offert) - Par. 8-2 de annexe C	Commentaires du répondant
Développement technique et essais			
Fabrication des pièces et des composants			
Intégration des systèmes			
Production/Assemblage du équipements ou des systèmes			
Infrastructure			
Autres activités proposées par le répondant			
Total			

Annexe B

Processus consultatif de l'industrie

Entente d'engagement

Un des principes fondamentaux de la consultation de l'industrie est qu'elle est réalisée avec le plus haut degré d'impartialité et d'équité entre toutes les parties. Nulle personne ou organisation ne doit recevoir ni sembler avoir reçu un quelconque avantage inhabituel ou injuste par rapport aux autres.

La présente entente d'engagement entrera en vigueur à la signature du présent document, et prendra fin lors de la diffusion de la demande de propositions (DP) sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG).

Dans le cadre du processus de consultation de l'industrie, le Canada fournit de l'information à tous les participants qui ont accepté de se conformer aux dispositions de l'entente d'engagement et qui ont signé le présent document.

Le processus consultatif de l'industrie consistera de séances d'engagement de l'industrie et de tout processus jugé nécessaire par l'autorité contractante.

Le processus consultatif de l'industrie débutera par une séance d'engagement, organisée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et la Garde côtière canadienne (GCC), à laquelle participeront les fournisseurs. Un ordre du jour présentant les sujets de discussion ainsi que tous les documents pertinents disponibles seront diffusés sur le SEAOG avant ladite séance d'engagement.

À la suite de la séance d'engagement, des séances individuelles seront organisées avec les fournisseurs afin d'optimiser les avantages du processus consultatif. Le Canada s'efforcera d'obtenir les commentaires des participants sur les diverses questions abordées. Toutes les solutions, idées ou questions traitées au cours des séances individuelles feront d'abord l'objet d'un examen plus poussé par le Canada. Le compte rendu des discussions de chacune des séances individuelles sera distribué à tous les participants.

Si l'autorité contractante croit que davantage de rétroactions sont requises de la part des participants, l'organisation de séances de suivi sera envisagée.

À la suite de la séance d'engagement, des séances individuelles, et au besoin, des séances de suivi, une ébauche des DP sera diffusée aux représentants de l'industrie à des fins de commentaires.

Le Canada ne divulguera pas de renseignements exclusifs ou de renseignements délicats sur le plan commercial au sujet d'un participant aux autres participants ou aux tiers, sauf dans la mesure qui est prévue par la loi.

Modalités :

Les modalités qui suivent s'appliquent au processus de consultation. Afin de favoriser le dialogue, les participants conviennent de ce qui suit :

- Les participants devront discuter de leurs points de vue concernant le Projet des hélicoptères de la GCC et recommander des solutions positives aux problèmes soulevés. Tous les participants auront l'occasion de faire part de leurs idées et de leurs suggestions.
- Toutes les questions des médias doivent être transmises au Bureau des relations avec les médias de TPSGC, au numéro suivant : 819-956-2307.
- Les participants doivent présenter leurs demandes de renseignements ou leurs commentaires à l'autorité contractante.
- Les représentants des médias ne peuvent pas participer au processus consultatif.
- Le Canada n'a pas l'obligation de publier une DP ni de négocier un quelconque contrat d'acquisition de nouveaux hélicoptères ou simulateurs à la suite du présent processus consultatif.
- Si le Canada publie une DP, les modalités en sont définies à l'entière discrétion du Canada.
- Le Canada ne rembourse pas les frais engagés par les membres de l'industrie pour participer à ce processus de consultation.
- La non-participation n'empêchera pas un soumissionnaire de présenter une proposition en réponse à un DP éventuelle.
- Si les participants refusent de convenir aux dispositions de l'entente d'engagement et de la signer, ils seront exclus des séances individuelles et ne recevront aucun renseignement sur le processus consultatif.
- Les coordonnées (nom, numéro de téléphone et adresse électronique) du point de contact de l'entreprise doivent être fournies avec l'entente signée.

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Entente d'engagement de l'industrie :

La participation aux séances individuelles sera conditionnelle à l'acceptation formelle de la présente entente d'engagement de l'industrie. Un représentant dûment autorisé de l'entreprise doit signer la présente entente d'engagement à cet effet.

Nom de l'entreprise : _____

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : _____

Point de contact

Nom: _____

Numéro de téléphone: _____

adresse électronique: _____

Annexe C

En-tête selon la mise en page de l'entreprise

Projet des hélicoptères de la Garde côtière canadienne

d'engagement de l'industrie Sujets de discussion proposés pour la séance

DATE

Réponse de l'entreprise ABC

Le présent modèle est fourni pour aider les représentants de l'industrie et du Canada à se préparer aux rencontres individuelles et pour faciliter le processus consultatif. Nous vous invitons à nous faire parvenir par écrit vos commentaires sur les sujets de discussion proposés, vos questions et tout sujet de discussion supplémentaire, mais ce n'est pas obligatoire.

Sur cette page titre, veuillez fournir les renseignements suivants :

Renseignements sur l'entreprise (nom, adresse, adresse Web, etc.)

Coordonnées de la personne-ressource (nom, titre, numéro de téléphone, adresse de courriel)

Niveau de sécurité du document (facultatif)

En-tête selon la mise en page de l'entreprise

Pied de page selon la mise en page de l'entreprise Page X sur X

Le but de ce document est présenter certains sujets de discussion afin de permettre la tenue d'un dialogue ouvert tout en travaillant dans un esprit de consultation et de collaboration avec les représentants de l'industrie pour déterminer la manière dont ces derniers proposent de satisfaire aux besoins relatifs aux hélicoptères de la Garde côtière canadienne (GCC). Cette liste de sujets n'est pas exhaustive, et le Canada invite les participants à lui faire part d'autres questions ou enjeux qu'ils jugent pertinents.

L'étude de ce document et les réponses aux questions qui y sont posées joueront un rôle important dans le processus consultatif en permettant la tenue d'une discussion ouverte.

Nous encourageons les initiatives qui visent la portée du projet des hélicoptères de la GCC, et les discussions les concernant seront permises pendant les rencontres des groupes de travail.

Directives :

- Le présent modèle de document vise à aider les représentants de l'industrie à se préparer à la session d'information qui aura lieu dans le cadre de la séance d'engagement et aux rencontres individuelles, ainsi qu'à préparer leurs documents de travail. Nous ne nous attendons pas à obtenir une réponse pour chaque question ni à ce que les questions ou les sujets de discussion mentionnés soient les seuls abordés.
- Vous pouvez utiliser la mise en page de votre choix. Par contre, veuillez conserver la même numérotation des sections afin de faciliter l'analyse subséquente des réponses par le Canada.
- Le nombre de pages de votre document n'est pas limité. Toutefois, la longueur de votre document ne devrait pas dépasser 30 pages de format lettre, imprimées d'un seul côté.
- Veuillez soumettre vos réponses écrites électroniquement, en format MS Word ou PDF.

Section 1 : Sommaire

- 1-1 Veuillez indiquer si vous êtes un fabricant d'équipement d'origine ou un fournisseur/distributeur potentiel.
- 1-2 Préciser votre intérêt à l'égard du projet des hélicoptères de la GCC.
- 1-3 Parmi les produits que vous fournissez actuellement, lesquels sont semblables aux hélicoptères de la GCC?
- 1-4 Veuillez présenter vos principales conclusions et recommandations. Deux pages au maximum - veuillez utiliser les autres sections pour fournir plus de détails.

Section 2 : Offre de capacité

- 2-1 Veuillez fournir des recommandations sur la façon dont le Canada devrait traiter la configuration du train d'atterrissage pour les terrains accidentés, la neige et les ponts d'envol?
- 2-2 En tenant compte de certains facteurs tels que la politique environnementale du Canada, la consommation de carburant, la sécurité, les coûts et la disponibilité des pièces, quelle serait une méthode d'évaluation raisonnable?
- 2-3 Veuillez fournir des recommandations sur la façon dont le Canada devrait traiter et évaluer le plan qui sera mis en œuvre pour prouver la conformité aux exigences en matière de dimensions, c.-à-d., prouver que les hélicoptères peuvent être abrités dans les hangars des navires de la GCC?
- 2-4 Veuillez fournir des recommandations sur les méthodes qui pourraient être utilisées pour répondre au besoin en matière de référence vertical pour les missions d'élingage?
- 2-5 Veuillez fournir des recommandations sur les méthodes qui pourraient être utilisées pour traiter toute question relative à la formation à court et à long terme sur le simulateur de vol.
- 2-6 Selon vous, de quelles capacités et de quelles exigences techniques le Canada a-t-il besoin pour satisfaire les exigences ciblées?
- 2-7 Comment proposez-vous que le Canada évalue les exigences techniques relatives aux aéronefs?
- 2-8 Quels éléments considérez-vous comme obligatoires dans l'Énoncé des travaux (EDT) et quels éléments devraient être obligatoires aux fins de l'évaluation?

Section 3 : Mesure de rendement

- 3-1 Décrivez les critères de mesure du rendement que vous feriez figurer dans votre stratégie proposée pour s'assurer que les hélicoptères de la GCC seront disponibles lorsque requis. Par exemple, les critères tels que la disponibilité des aéronefs, les heures de vol de l'aéronef, l'activité aérienne annuelle, le respect des horaires de l'aéronef, succès de la mission et autres qui pourraient être considérés.

- 3-2 Quelles mesures raisonnable pourrait prendre le Canada dans le cas où les produits demandés ne pourraient être livrés?

Section 4 : Procédure de transition

- 4-1 Quels enjeux considérez-vous comme essentiels pour assurer la continuité pendant la période de transition?

Section 5 : Solutions de prestation de services

- 5-1 Où voyez-vous le potentiel de fournir des normes de rendement améliorées?
- 5-2 Les contraintes devraient-elles être plus souples ou atténuées pour que vous soyez en mesure de respecter le calendrier de livraison proposé? Est-ce que certains facteurs externes ont une incidence sur votre capacité respecter le calendrier de livraison?
- 5-3 Quel serait un calendrier de livraison raisonnable?

Section 6 : Modalités du contrat

- 6-1 Aux fins d'évaluation, le Canada étudie l'option de "la soumission conforme la moins disante". Selon cette approche, les soumissionnaires devraient, à l'étape de la demande de propositions, proposer des prix fermes pour des options de plusieurs types d'hélicoptères, y compris un nombre d'appareils (p. ex., quantité de 12, 13, 14, 15 et 16 hélicoptères), et également des lots de mission et un poste de pilotage pour le simulateur. L'approche proposée formerait la base de l'évaluation des prix et serait ensuite intégrée au marché subséquent adjugé à un soumissionnaire retenu.
- 6-2 Veuillez fournir vos commentaires sur cette approche.
- 6-3 De plus, veuillez fournir toute suggestion qui permettrait la mise en place d'une stratégie de prix efficace pour ce besoin.
- 6-4 Veuillez formuler vos recommandations relatives aux options pour des hélicoptères supplémentaires après l'attribution du contrat.

Section 7 : Risques et avantages

- 7-1 Veuillez identifier les risques et les avantages potentiels pour le Canada. Indiquez les stratégies d'atténuation que vous jugeriez nécessaires afin que votre solution proposée soit viable.

Section 8 : Politique des retombées industrielles et régionales (RIR)

- 8-1 On demande aux répondants de préciser le contenu actuellement inclus dans l'équipement, exprimé comme un pourcentage du prix de l'équipement. Les répondants sont priés de présenter cette information (avec un niveau d'assurance raisonnable), ventilée par catégorie, comme les suivantes (sans toutefois s'y limiter) :
- mise au point technique, services et essais;
 - fabrication des pièces/composantes;
 - intégration du système;
 - production/assemblage de l'équipement ou des systèmes;
 - infrastructure;
 - autres activités proposées par le soumissionnaire.
- 8-2 Les répondants sont tenus de préciser le contenu canadien prévu dans l'équipement, exprimé comme un pourcentage du prix estimé de la soumission pour le contrat d'acquisition. On demande aux répondants de fournir ces renseignements (avec un degré d'assurance raisonnable), ventilés en catégorie comme les suivantes (sans toutefois s'y limiter) :
- mise au point technique, services et essais;
 - fabrication des pièces/composantes;
 - intégration du système;
 - production/assemblage de l'équipement ou des systèmes;
 - infrastructure;
 - autres activités proposées par le soumissionnaire.
- 8-3 Les soumissionnaires sont encouragés à expliquer toute hypothèse employée dans l'établissement de l'information fournie en réponse aux paragraphes aux paragraphes 8-1 et 8-2.
- 8-4 Un modèle est proposé (voir annexe B) pour aider les soumissionnaires à fournir l'information demandée aux paragraphes 8-1 et 8-2.

Section 9 : Autres commentaires

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7013-120014/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

003cag

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F7013-120014

File No. - N° du dossier

003cagF7013-120014

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- 9-1 Veuillez indiquer tout autre sujet de préoccupation pouvant intéresser ou concerner le Canada, et qui pourrait l'aider à déterminer les éléments à améliorer.
- 9-2 Y a-t-il d'autres enjeux que vous considérez comme pertinents?